

HYGIENE DE LA PERSONNE ET AIDE A LA TOILETTE

Chiffres clés en 2025 :



27 stagiaires ont suivi la formation



Satisfaction stagiaires note moyenne attribuée : 8,74/10



Des stagiaires ont atteint les objectifs de la formation

PUBLIC VISE : Intervenants à domicile, professionnels de santé

PREREQUIS : Absence de prérequis

ACCESIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE

HANDICAP : Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements)

Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360

Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44

Référent Handicap AUXILIA formation : Angeline JACQUET
angeline.jacquet@auxiliaformation.fr – 04 96 14 16 10

FORMATEUR : Professionnel expérimenté dans le secteur sanitaire et social

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES (à la fin de la formation, le stagiaire sera capable de) :

- 1- Décrire les différentes dimensions de l'hygiène de la personne (corporelle, vestimentaire, bucco-dentaire, etc.) et expliquer leur rôle dans le bien-être global de l'usager.
- 2- Reconnaître les situations à risque d'infection dans le cadre des soins à domicile et analyser les mécanismes de transmission des agents infectieux.
- 3- Appliquer les protocoles d'hygiène prescrits en situation réelle à domicile, respecter les consignes de sécurité et différencier les actes relevant de son rôle de ceux relevant d'autres professionnels de santé.
- 4- Expliquer l'importance du toucher dans la relation de soin et adopter une posture professionnelle adaptée lors de l'accompagnement corporel de la personne.

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V5	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona

CONTENU :

- I. Identifier les différents actes d'hygiène
 - Définition de l'hygiène : hygiène de l'environnement ; corporelle ; de vie.
 - Les différents thèmes de l'hygiène.
- II. Définir le risque infectieux
 - Le risque infectieux
 - Les infections
- III. Acquérir les notions de base de l'hygiène professionnelle à domicile
 - Définition de l'hygiène professionnelle
 - La tenue professionnelle
 - Le lavage des mains
 - L'utilisation du port de gant
- IV. Différencier l'hygiène personnelle de l'hygiène professionnelle
 - Différenciation de l'hygiène « personnelle » et « professionnelle »
- V. Identifier et réaliser les protocoles d'hygiène et de sécurité pour accompagner la personne fragilisée et/ou dépendante
 - Les règles d'hygiène
 - Les protocoles d'aide à la toilette, aide à l'habillage/déshabillage et le pédiluve/capiluve.
- VI. Identifier les limites de la fonction d'un assistant de vie aux familles
- VII. Définir le rôle et l'impact du toucher dans les soins afin de mieux l'appréhender
- VIII. Adapter sa posture professionnelle et sa communication durant un acte d'hygiène afin de garantir le respect et la dignité de la personne
 - La posture professionnelle (distance, intimité, pudeur, respect)
 - La culture, les habitudes de la personne
 - Les différents modes de communication
- IX. Savoir transmettre les informations.
 - L'utilisation du cahier de liaison

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports de notions et concepts théoriques,
- Apports de protocole,
- Méthode interactive,
- Participation active des stagiaires,
- Etude de cas concrets et mise en situation professionnelle dans l'appartement Pédagogique.

EVALUATIONS ET SANCTION DE LA FORMATION : Appréciation de fin de module (questionnaire de satisfaction) et évaluation des acquis (Mise en situation, questionnaire) donnant lieu à une attestation de formation.

NOMBRE D'HEURES : 14 heures

DATES ET HORAIRES : Si définies avec le client

*AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>*

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V5	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona

DELAIS D'ACCES : Pour une session déjà programmée (« en inter ») et afin de compléter un groupe, s'inscrire minimum 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour toute demande supplémentaire (groupe) prévoir un délai de 30 jours entre la demande et le démarrage de la formation.

LIEU : Auxilia formation, formation réalisée uniquement en présentiel (Groupe : 5 personnes min – 10 personnes max).

TARIFS : Nous contacter ou consulter notre grille tarifaire en ligne sur notre site

Contacts :

Directrice et Référente pédagogique : Angeline JACQUET

Responsable développement formation : Fiona ROUMANI

Secrétaire : Christel LEUBEUL

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V5	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona